

La Croix

IN HOC SIGNO VINCES

Afin de faciliter la propagande de la Croix nous avons établi des conditions spéciales en faveur de nouveaux abonnés seulement :

3 abonnements de 1 an, \$4
5 " " " 6
10 " " " 10

33, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Boîte de Poste 2175

Journal Catholique et Indépendant publié à Montréal

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ART, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, AGRICULTURE, ETC.

PENSÉE DU JOUR

Un journal catholique dans une paroisse c'est une mission perpétuelle.

LÉON XIII.

Nous serons toujours au poste

Ne pouvant suffire au surcroît de travail que nous avions cru devoir nous imposer, afin de faire le plus de bien possible, nous sommes obligé, à notre grand regret, de ne publier la Croix qu'une fois par semaine à partir du présent numéro. Mais nous ne publierons plus d'annonces du tout, afin de donner à nos lecteurs le plus de matière à lire possible. L'abonnement reste à deux dollars.

Si dans quelque temps la Providence nous accorde la santé et les moyens de revenir à deux éditions par semaine, nous nous prêterons de nouveau à cette rude tâche avec le plus grand plaisir.

En attendant, nous croyons qu'il est préférable de ne publier qu'une édition par semaine.

Nous aurons ainsi le temps de rédiger mieux notre journal et de faire donner à nos abonnés un meilleur service d'expédition.

Nous devons faire remarquer que dans les quatre pages de la Croix il y a peut-être plus de lecture sérieuse que dans six numéros des grands quotidiens, où l'on ne trouve guère que des nouvelles de meurtre, de brigandage, de suicide, de vol, etc. Il faut dire aussi qu'on lit ces journaux dans un quart d'heure, mais qu'on sait dépenser à la lecture de la Croix toute l'après-midi d'un dimanche. Combien de lecteurs nous ont fait cette déclaration.

Nous comptons toujours sur la propagande de nos abonnés. Un d'eux, vitair dans une pauvre paroisse du diocèse de Rimouski, nous disait dernièrement que la Croix était difficile à planter, mais qu'une fois plantée elle répandait autour d'elle les plus heureux fruits. Cet humble et zélé missionnaire n'est pas le seul, ni le premier à nous faire cette complaisante remarque.

Récemment, le Directeur d'un collège de Bourbonnais, Ill., nous écrivait qu'il avait accordé en prix à deux des élèves méritant une année d'abonnement à la Croix. Le Collège de Varenne accorde dix prix de cette sorte afin d'encourager notre modeste feuille et de répandre par ce procédé chez les étudiants le goût des lectures saines et instructives.

Nous sommes donc heureux de constater que la Croix fait du bien, très heureux même. C'est pourquoi nous voulons très volontiers lui donner notre temps, tout notre temps, nos heures du jour, celles du soir et même de la nuit, si le besoin s'en fait sentir, comme la chose est arrivée très souvent depuis une couple d'années.

LE DIRECTEUR.

Que va faire le gouvernement ?

Les comtés de London et Oxford Nord ont élu deux ministériels, le premier l'hon. Hyman et le second M. George Smith.

Le gouvernement Laurier sort de cette épreuve électorale aussi fort que lorsqu'il y est entré.

Il n'y a donc pas de raison pour lui de se défer de sa faiblesse en face du fanatisme.

Ontario, que l'on redoutait, appuie comme par le passé sur Wilfrid.

Que va faire maintenant le gouvernement ?

Cèdera-t-il aux exigences de la clique orangiste et lui abandonnera-t-il les droits de nos coreligionnaires ; ou se servira-t-il du pouvoir qu'on lui a en quelque sorte de nouveau accordé de faire voter la loi originale et, par là, de rendre justice aux nôtres du Manitoba ?

C'est ce que nous saurons dans quelques jours.

Mais, en attendant, nous nous permettons d'espérer que Sir Wilfrid et son gouvernement, conscients de leur haute responsabilité et des graves conséquences qu'entraînerait une législation scolaire injuste, feront, dans les circonstances, leur devoir, tout leur devoir.

Les compromis sont une source éternelle d'ennuis et de disputes.

Le moyen le plus sûr d'avoir la paix dans un pays c'est de respecter les droits de chaque citoyen. On ne peut rendre juste ce qui est injuste. Par conséquent, les lois injustes, les lois incomplètes, les lois qui laissent une porte ouverte aux fauteurs de discordes et aux persécuteurs du catholicisme, ne peuvent être des lois, et un gouvernement honnête ne vote jamais de ces lois-là, au risque même de tomber sous les coups de ses adversaires.

ANDRÉ CHAVEAU.

Le choix d'un chant national

Depuis quelques semaines, poètes et musiciens rivalisent de zèle pour trouver un chant dont les paroles et la mélodie conviennent à un chant national. Notons bien d'abord que pour un chant populaire il ne pourrait être question de grande musique d'opéra, ni de haute poésie hors de la portée des intelligences communes. L'air national des Allemands, composé par Heydn, est ce qu'il y a de plus simple en fait de mélodie. Les chœurs religieux de Bach, composés pour les masses, n'ont rien de recherché. Nos cantiques les plus en vogue dans nos églises sont : "Esprit-Saint, descendez en nous", et "Travaillez à votre salut". Or, la première de ces mélodies est du célèbre compositeur Chérubini, et la seconde de Heydn, le grand musicien allemand. Écoutez le cantique populaire des pèlerinages à Sainte-Anne. Il ne brille pas par sa poésie, et cependant on ne se lasse jamais de le chanter.

Donc, pour être populaire un chant doit être simple dans ses paroles et sa mélodie.

"O Canada, terre de nos aïeux", convient-il pour un chant national ? Nous ne le croyons pas. Ni la musique, ni les paroles n'ont les qualités requises pour un chant populaire. Les couplets, outre qu'ils sont trop longs, défaut grave pour un chant destiné à être chanté par le peuple, renferment des expressions dont les gens ne saisiraient pas facilement le sens, par exemple : "Ton histoire est une épopée" — "Auréole de feu", etc. Puis le second vers du premier couplet laisse entendre une mauvaise consonnance qui prête à rire.

En somme, il y a trop de vague et de romantisme dans la forme et les expressions. Ainsi : "Front couronné d'une auréole de feu." Encore : "Fière liberté gardée dans l'harmonie."

Passons à la mélodie : Elle plaît assez quand elle est chantée par un chœur d'amateurs, avec son harmonisation en 4 parties, mais alors elle cesse d'être populaire, puisqu'il faudra toujours être quatre personnes pour la chanter. Le pauvre peuple de la campagne qui voudrait entendre un chant national lui inspirant des sentiments patriotiques,

sera privé de ce plaisir. Non, la chanson de Lavalée ne peut être adoptée pour chant national.

Mais, alors, qu'allons-nous adopter ? Il y a en ce moment en vente à Montréal chez les libraires un chant patriotique adapté à une mélodie qui nous semble convenir parfaitement à un chant national. Sa poésie est de bonne facture, contient de précieux enseignements pour le peuple et peut être chantée dans toutes nos maisons d'éducation. Sa mélodie très chantante, avec un gai refrain, se retient si facilement qu'après une première audition tout le monde la sait par cœur. Nous prions ceux qui s'intéressent à un chant national d'en faire un essai. Ce sera de chanter à l'unisson, avec un grand nombre de voix, cette mélodie que nous signalons, et nous sommes presque certain qu'on l'adoptera pour chant national.

"Chantons le Peuple canadien"

Animé.

Chantons le pe-uple ca-na

dien, Tou-jours loy-al, toujours chré-tien ; Chantons le

pe-uple Ca-na-dien, Tou-jours loy-al, toujours ché-

tien.... Le cœur plein d'es-pé-ran-ce, il

gar-de la vail-lan-ce De ses no-bles

jeux.... Aux fas-tes glo-ri-eux ! Ah!!!

REFRAIN.

Belle pa-tri-e, Terre ché-ri-e, Mon cœur s'é

cri-e : A toi tou-jours... Oui, à toi tou

jours, Sans re-tours, Sans re-tours....

Chantons le peuple canadien, } bis
De ses droits fidèle gardien ; }
Aux combats de la vie }
Quand le ciel le convie, }
Il court avec ardeur }
Sans souci du labeur. — (Refrain)

Chantons le peuple canadien, } bis
De l'autel dévoué soutien, }
Il respecte l'Eglise }
Et garde pour devise, }
Fidèle dans la Foi : }
A Dieu comme à mon Roi. }
(Refrain)

Chantons le Drapeau canadien, } bis
Noble étendard : gardons-le bien ! }
Que, dans nos jours de fête, }
Il marche à notre tête ! }
Et disons tous en chœur : }
Amour au Sacré-Cœur ! }
6

Chantons le peuple canadien, } bis
Humble et modeste en son maintien, }
Il sait dresser la tête }
Au fort de la tempête, }
Attendre sans faiblir }
Les luttes d'avenir. — (Refrain)

Chantons le Drapeau canadien, } bis
Signe sacré du citoyen, }
Près de lui qu'on se range ! }
Qu'on forme une phalange, }
Semblable au bataillon, }
Vainqueur à Carillon ! — (Refrain)

Notre "oncle II"

Nous pensions, après le récent départ pour la France de l'"oncle" Herbet, que le gouvernement français, instruit de nos dispositions franchement catholiques et par conséquent antipathiques à son œuvre, nous aurait enfin laissés poursuivre tranquillement le chemin que nous a tracé la Providence, mais nous ne comptons pas avec sa ténacité et les ambitions inavouables des fils de la "Veuve" qui ne désirent rien tant que conquérir notre beau Canada à leur évangile.

On nous a envoyé M. Funck-Brentano, notre "oncle II". Moins diplomate que l'Herbet, moins rusé, moins mielleux, il a cependant sur son compère l'avantage d'être moins connu et par conséquent de pouvoir plus facilement faire sciemment ou non l'œuvre du gouvernement français.

M. Funck-Brentano se dit l'envoyé de

l'Alliance française. Mais qu'est-elle cette Alliance ? Quelle mission se donne-t-elle ? Propager l'idée française. Mais encore, qu'est-elle cette idée française qu'on veut faire germer dans notre sol ? Part-elle d'un esprit de foi, ou d'un esprit d'incrédulité ? Vient-elle des sources pures de la France chrétienne, ou du puits plein d'immondices de la franc-maçonnerie ?

Si nous ne pouvons encore répondre catégoriquement à ces questions, nous pouvons cependant affirmer que l'Alliance française a des relations très intimes avec le gouvernement français qui, lui, en a d'aussi intimes avec la franc-maçonnerie. Et ces relations, et cette sympathie qui existent entre eux trois nous portent naturellement à suspecter les intentions de l'Alliance française. Défions-nous du serpent, il sait se mettre au besoin sous toutes les formes, même les plus attirantes et les plus inoffensives en apparence, pour gagner les esprits à sa cause !

L'Alliance française ne nous dit donc rien qui vaille.

Le Gaulois a publié récemment les impressions de voyage de M. Brentano en Amérique. M. Brentano n'est pas satisfait de la manière dont sont accueillis le roman et le théâtre français aux Etats-Unis.

"Nos romans, dit-il, sont pour les américains l'horreur des horreurs... Je parle des romans contemporains à 3 fr. 50... Le roman à couverture jaune. Oh ! cette couverture jaune ! Quand, dans une de ces innombrables *Short stories* (nouvelles), que la littérature américaine produit par milliers, l'auteur veut rendre un personnage antipathique, il commence par lui fourrer dans sa valise — en Amérique on voyage sans cesse — un ou deux romans (novels) français à couverture jaune. De ce moment le compte du malheureux est réglé : il tombera victime des pires calamités et ce sera bien fait.

"Et notre théâtre ! la tournée Réjane : Zaza, Sapho, la Passerelle, Camille — en Amérique, la pièce de Dumas, la Dame aux Camélias, est toujours désignée sous le titre de Camille.

Mlle Emma Morhard, secrétaire de l'Alliance française à Cincinnati, me disait hier :

"En six jours, Réjane, dont j'admire fort le grand tempérament d'artiste, a détruit ici, avec son répertoire, tout ce que nous avions fait par vingt années d'efforts pour attirer les sympathies à la France et à sa littérature."

"En sorte, continue M. Funck-Brentano, que les caractères que ce théâtre étudie ne peuvent être présentés que par leurs côtés extérieurs. Les auteurs ne peuvent peindre dans l'amour — et l'amour seul intéresse au théâtre — que la surface ; ce qui devient nécessairement uniforme, monotone, superficiel, cela va sans dire, et ne permet guère de grands progrès. L'âme de la jeune fille est infiniment gracieuse, mais elle est puérile, simple et unie et il n'est jamais possible d'en montrer que les dehors.

"Aussi les auteurs se voient-ils obligés de reporter l'intérêt du spectacle sur les détails épisodiques, une partie de football, le marchandage d'un cheval amené sur la scène. Pour reprendre une comparaison souvent employée : parce qu'elles se refusent à peindre les drames de la vie, les pièces américaines sont de prétendus plats de viande et de poisson, mais où il n'y a que de la sauce."

Voir marchander un cheval vivant sur la scène, ce n'est pas un spectacle très émouvant ; mais, au moins, dit la Riposte, d'Amiens, il n'est pas malpropre, ni sain, ni corrupteur !

J. B.

Le catéchisme unique

Sous ce titre la *Civiltà Cattolica* publie un important article. (1)

La célèbre revue romaine, commence par rappeler que la question d'un catéchisme unique, destiné à devenir le formulaire pédagogique de la foi universelle, a été longuement débattue au dernier Concile du Vatican. Après un débat des plus approfondis, les Pères, échos d'ailleurs du Concile de Trente, se prononcèrent en sections en faveur de cette proposition à la majorité de 535 voix contre 26. La même solution eût certainement été adoptée en réunion plénière si les circonstances extérieures n'avaient subitement amené la prorogation de la haute assemblée.

La *Civiltà* ajoute : "Actuellement, suivant des informations dignes de foi, il y a lieu d'espérer que N. S. Père Pie X, glorieusement régnant, voudra ratifier un désir depuis longtemps manifesté dans l'Eglise."

(1) Nous empruntons à la *Riposte*, d'Amiens, la traduction des quelques notes suivantes et leurs commentaires.

L'auteur de l'article aborde ensuite le fond de la question et examine tour à tour les avantages que présenterait l'adoption du catéchisme universel et les difficultés que pourrait soulever cette œuvre d'unification.

1o Un premier motif d'adopter la réforme résulte, dit-il, de l'extrême mobilité de la population contemporaine. Grâce aux moyens modernes de locomotion, les frontières s'abaissent, les distances se rapprochent, le cosmopolitisme s'étend de plus en plus. Les Etats-Unis, par exemple, continuent à se peupler par des éléments d'immigration d'origine très diverse. Lorsque nous interrogeons nos nouvelles ouailles sur les demandes les plus importantes du catéchisme, disait Mgr Vévèque de Savannah, au Concile du Vatican, il nous arrive souvent de recevoir cette réponse : "Chez nous, cela ne s'enseignait pas de même." Le catéchisme universel, dans de telles conditions, devient quasi-nécessaire. L'Evêque de Carcassonne ajoutait : "Un enfant arrivé à l'âge de la première communion, a souvent passé par trois ou quatre diocèses et appris trois ou quatre catéchismes différents. Il en résulte maintes fois qu'il n'en sait vraiment aucun."

2o L'actuelle diversité de texte des catéchismes engendre non seulement la confusion dans les idées, mais elle suscite parfois des doutes sur la vérité même de la doctrine catholique, surtout chez les enfants et les personnes peu instruites qui ne se rendent pas assez compte que la différence des termes n'altère pas nécessairement l'intégrité de la doctrine. De l'avis des évêques missionnaires, présents au Concile du Vatican, le texte unique serait particulièrement efficace contre la propagande protestante par son contraste avec les variations de l'hérésie.

3o Le catéchisme unique offre le précieux avantage de la stabilité, n'étant pas sujet aux remaniements assez fréquents des catéchismes diocésains, remaniements qui souvent déconcertent les fidèles.

4o Le catéchisme universel, publié par l'autorité du Saint-Siège, assure, dans les meilleures conditions, l'unité et la pureté de la doctrine. On signale, en effet, dans certains catéchismes particuliers, soit d'assez notables lacunes, soit même des expressions dont l'exactitude, au point de vue de l'orthodoxie, n'est pas toujours irréprochable. Le texte type, approuvé par le Chef même de l'Eglise, remédierait souverainement à ces inconvénients.

5o Un catéchisme qui aurait le caractère d'un manuel officiel d'instruction, destiné à toute l'Eglise, aurait par là même aussi plus d'autorité aux yeux des fidèles. Les théologiens eux-mêmes ne s'aviseront guère de soutenir des thèses contraires à ce formulaire officiel. Enfin, les gouvernements qui, dans quelques pays, s'arrogent encore le droit de contrôler l'enseignement religieux, y regarderaient à deux fois avant de faire opposition à un catéchisme, publié par le Saint-Siège et adopté dans le monde entier.

6o Un avantage considérable du catéchisme universel serait de rendre partout applicables les moyens subsidiaires d'expliquer la doctrine chrétienne. Dans certaines contrées, notamment en Allemagne, on a multiplié les apologies populaires de la religion. Cette propagande gagnerait beaucoup à s'exercer sur un corps de doctrine, nettement coordonné et à se renfermer dans un cadre bien défini.

7o Le catéchisme commun deviendrait en quelque sorte la base sûre de toute la littérature pieuse, de tous les livres d'édification. Il y introduirait plus d'exactitude dans la doctrine et plus de justesse dans l'expression, plus de religion et moins de vague religiosité.

8o Si tous les catholiques du monde, au sortir de leur premier âge, recevaient en quelque sorte des mains même du Père commun des fidèles, le livre qui doit leur servir de guide dans leur voyage de la terre au Ciel, il en résulterait naturellement une filiale vénération pour le Saint-Siège et un sentiment plus intime et plus fort de l'unité catholique.

C'est la pensée que le cardinal Donnet, évêque de Carcassonne, a exprimée au Concile du Vatican.

archevêque de Bordeaux, exprimait au dernier Concile.

9o Bon nombre d'évêques seraient débarrassés des très graves sollicitudes qu'amènent souvent la rédaction et la révision des catéchismes diocésains. On cite actuellement maints diocèses où la question du catéchisme est soulevée depuis plus de vingt-cinq ans et n'est pas encore résolue en dépit d'un travail opiniâtre et de consultations souvent renouvelées.

Mais, dira-t-on, si le catéchisme universel ne répondait pas à son but, le dommage ne serait-il pas général et le remède difficile à trouver? Quelques Pères du Concile du Vatican ont, en effet, exprimé cette appréhension; mais leur sentiment ne trouva pas d'écho. En pareille matière, dit la *Civiltà*, la sagesse du Saint-Siège, le ferme dessein de faire une œuvre aussi parfaite que possible et enfin la certitude de l'assistance divine peuvent et doivent inspirer la plus entière confiance.

Nous passerons dans notre prochain numéro au chapitre des objections.

NOCES D'OR

Le 11 et 12 juin, le "Cercle Montparnasse", de Paris, a célébré ses NOCES D'OR. Les fêtes étaient sous le patronage de S. E. le cardinal Richard, archevêque de Paris, la présidence d'honneur de M. le comte Albert de Mun, président de l'œuvre des Cercles Catholiques, et la direction de M. l'abbé Emile Piché, notre distingué collaborateur.

Le "Cercle Montparnasse" est une œuvre corollaire de la "Maison de Famille" qui a pour but de recueillir les enfants pauvres et abandonnés, les nourrir, les habiller, les instruire, en faire en un mot de bons chrétiens et de bons citoyens. Une œuvre à peu près semblable existe déjà à Québec dirigée par M. l'abbé Nunesvais, confrère religieux de M. l'abbé Piché; œuvre excellente s'il en est une et qui doit être l'objet de l'attention de tout bon catholique.

Congrès Eucharistique International de Rome

Les fêtes du Congrès eucharistique à Rome ont été splendides. Elles ont commencé le 1er juin.

Pie X lui-même a ouvert le Congrès en célébrant la messe à l'autel pontifical de Saint-Pierre. Très belle cérémonie. Foule immense évaluée à environ 20.000 personnes. Le pape, à son entrée, était précédé d'un long et brillant cortège de plus de 28 cardinaux et de 120 patriarches, archevêques et évêques.

L'après-midi de l'Ascension a commencé le solennel triduum sous la présidence de Son Em. le cardinal Satolli. Vendredi soir, le cardinal Vanutelli, plusieurs fois légat du Pape dans les congrès eucharistiques, a donné la bénédiction du Très Saint Sacrement. Et le samedi, dernier jour du triduum, c'est S. Em. le cardinal-vicaire Respighi qui a officié.

La séance solennelle d'inauguration a eu lieu le vendredi, 2 juin, en l'église des Saints-Apôtres, sous la présidence de S. Em. le cardinal Respighi, assisté de Mgr Heylen, évêque de Namur, vice-président.

Etaient présents : 14 cardinaux, 40 évêques et 2000 assistants.

S. Em. le cardinal Respighi prend la parole et souhaite la bienvenue aux pèlerins congressistes.

Il dit combien il est bon pour des frères d'habiter ensemble, la reconnaissance qui va au Pape, l'amour dû à Jésus-Eucharistie, le but et le programme du Congrès eucharistique auquel participe le monde catholique tout entier.

Il annonce la mort de Mgr Scalabri qui devait y prendre part.

Puis Mgr Heylen esquisse à grands traits l'histoire, aussi édifiante que remplie d'intérêt, des Congrès eucharistiques, durant ces vingt-cinq années écoulées d'existence du Comité permanent.

MM. Bouquerel et Gianuzzi lisent les adhésions envoyées au Congrès de toutes les parties du monde, par les évêques, les associations et les particuliers.

M. l'abbé Oberdorffer, curé de la paroisse, Saint-Martin de Cologne parle de

L'EUCCHARISTIE ET L'OUVRIER ALLEMAND

M. l'abbé Oberdorffer représente le

cardinal-archevêque de Cologne, Mgr Fisher, empêché, mais profondément sympathique au Congrès. L'apôtre populaire montre comment, en face de la poussée du socialisme anticlérical et du protestantisme démolisseur, le travailleur allemand reste l'une des bases les plus fermes de l'action de l'Eglise en son pays : l'orateur apporte des exemples touchants de l'amour du peuple des campagnes pour ses églises, et des sacrifices que s'imposent les ouvriers des populations industrielles, si rapidement grossies, pour ne jamais manquer d'un sanctuaire au milieu d'elles.

M. l'abbé Oberdorffer, en terminant, invite le Comité permanent, au nom de S. Em. le cardinal Fisher, à choisir la ville de Cologne pour le prochain Congrès eucharistique international.

M. RENE BAZIN, DE L'ACADEMIE FRANÇAISE : L'EUCCHARISTIE, LIEN ENTRE LES HOMMES

M. René Bazin dit combien lui a causé de joie l'invitation du Comité, combien il se trouve heureux de revoir Rome si aimée, de venir saluer le Pape, et surtout faire preuve "d'humble foi en l'Eglise, et particulièrement dans la divine présence de Jésus-Christ au milieu des hommes."

Ces circonstances mêmes l'ont inspiré; il a voulu parler du lien qui unit des hommes de tant de pays, réunis ici dans une même pensée. Ce lien n'est pas la stérile et égoïste solidarité, vainement rajoutée en ces derniers temps. C'est la fraternité apportée au monde par le Christ. Elle repose sur une triple base: l'idée de création et de rédemption, la communauté de foi, la participation aux mêmes sacrements, et tout spécialement à l'Eucharistie, consolatrice des humbles travailleurs des champs, source d'union entre tous les hommes, centre de la vie chrétienne des peuples. Aussi, quelles persécutions contre cette petite hostie ! Elle nous unit enfin par delà nos frontières respectives.

M. René Bazin termine son très intéressant discours en exprimant à quel point il apprécie la haute portée nationale et internationale des Congrès eucharistiques, des forces qu'ils apportent aux catholiques luttant pour leur religion, l'union puissante qu'ils établissent entre les fidèles d'une même foi, issus du même Auteur, et se reconnaissant toujours "à la fraction du pain."

M. René Bazin a été très applaudi.

L'EUCCHARISTIE DANS L'EGLISE ORIENTALE

Mgr Marini, l'éminent directeur de la revue d'études ecclésiastiques orientales "Il Bessarione," parle avec sa compétence bien connue en ces matières, des Eglises orientales unies et séparées.

Il regrette que les Orientaux ne participent pas à ce Congrès qui assure l'union par le maintien des liturgies.

M. GODEFROID KURTH: L'EUCCHARISTIE ET LA CIVILISATION

Auteur de beaux et savants ouvrages tels que "les Origines de la civilisation moderne, l'Eglise aux tournants de l'histoire", le distingué professeur de l'Université de Liège, qui a su mettre en si vive lumière l'action civilisatrice de l'Eglise romaine à travers les âges, glorifie l'Eucharistie, source de cette action admirable. Il le fait en savant, en poète, en apôtre chrétien.

Il établit une originale comparaison entre le banquet eucharistique et le banquet de la vie. Ce dernier devient souvent une orgie plutôt qu'une fête, par suite de l'inégalité du partage, de l'exclusion d'un grand nombre, de l'abus des jouissances. Tous les hommes, au contraire, peuvent prendre part au banquet eucharistique dont une fraternité véritable est la suprême loi. Chaque jour, s'y reconstituent les forces surnaturelles dont l'action transforma le monde, élevant au-dessus de toutes les autres la civilisation chrétienne.

Le but de la civilisation est de faire ressembler le banquet de la vie au banquet eucharistique. Tel fut, de tout temps, l'idéal du chrétien. Les moyens de le réaliser ont varié aux différentes époques de l'histoire : c'est en faisant appel au sentiment de justice sociale, qu'on a le plus d'espoir, aujourd'hui, de le voir triompher.

La table de communion est le trône de l'égalité humaine. De même, le banquet de la vie doit devenir une fête véritable dont nul ne sera exclu.

On a vivement applaudi l'orateur.

M. JEAN TALTAUVILL Y GALENS, CONSUL DE L'ILE DE MINORQUE: L'ESPAÑE ET L'EUCCHARISTIE

M. Jean Taltavull y Galens, consul de Minorque, montre comment vers le milieu du XVIIe siècle le culte eucharistique prit une grande extension en Espagne, où prit alors naissance la dévotion des quarante-Heures.

Le "Centre eucharistique" établi à Madrid, coordonne et inspire l'organisa-

tion et l'action eucharistiques de toute l'Espagne. Trois grandes œuvres s'y rattachent : l'adoration nocturne, avec 230 sections, 32.000 adorateurs, et un total annuel, en ce moment, de 7.500 veilles d'expiation et de prière; les groupements de jeunes adorateurs, sous le patronage de saint Tarcisus; enfin les dames d'honneur de Jésus-Eucharistie, qui confectionnent et ornent les linges sacrés et objets servant au culte de Jésus-Hostie. Une revue très vivante, la "Lampe du sanctuaire," sert d'organe et de lien aux divers groupements.

M. Taltavull, dans une péroraison enthousiaste, proclame les hautes espérances qu'il place dans ce mouvement eucharistique pour la guérison des maux qui affligent l'Espagne, l'éloignement de ceux qu'il redoute pour sa patrie.

Il parla en français.

L'EUCCHARISTIE ET LE PEUPLE ANGLAIS

Le R. P. David Fleming, Frère Mineur, jadis théologien du cardinal Manning au Concile du Vatican, termine cette séance si vraiment internationale par un discours en anglais.

On termine cette première séance par une dépêche d'hommage au Pape à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

(A suivre)

Choses de Hollande

Le 16 juin les électeurs hollandais procéderont au renouvellement intégral de la Seconde Chambre des Etats-Généraux. L'enjeu de la lutte est des plus importants. Le ministre chrétien du docteur Kuyper se maintiendra-t-il au pouvoir, ou devra-t-il céder la place aux partis anticléricaux? Toute l'orientation politique, religieuse et sociale de la Hollande dépend de cette question.

Les élections de 1901 furent un désastre pour les libéraux hollandais. Avant cette date, leur majorité était de 10 voix à la Chambre, en y comprenant 5 députés socialistes. Après le scrutin, on compta 35 libéraux de diverses nuances et 7 socialistes, soit 42 anticléricaux seulement, contre 58 députés chrétiens, dont 33 protestants et 25 catholiques. C'était une majorité de 16 voix assurée au nouveau ministre Kuyper. Les élections partielles survenues depuis lors n'ont guère modifié cette situation.

De tous les groupes politiques, le plus solide et le plus homogène est incontestablement celui des catholiques. A défaut d'une illustration comme était Schaeffman, il compte des hommes capables et écoutés, tels Pastoors, Regout, Nolens, Aalberse. L'organisation électorale du parti passe pour modèle. Toutes les provinces, même celles où nos coreligionnaires ne sont que quelques milliers, comme la Frise et la Drenthe, ont des associations politiques. Leur Fédération s'est réunie à Utrecht, le 3 avril dernier, pour fixer le programme d'action et prendre les mesures en vue du combat.

Quant au premier point, on s'est borné à ce mot d'ordre : 1o maintien du gouvernement chrétien ; 2o loyale coopération pour la réalisation du programme annoncé dans le discours du trône de 1901. Le développement de l'instruction primaire et professionnelle d'une part, la continuation de la législation sociale de l'autre, tels sont les deux objectifs principaux des catholiques.

Dans le domaine scolaire, ils réclament notamment l'augmentation des subsides accordés depuis 1889 aux établissements libres, et par conséquent le vote du projet de loi en ce sens, déposé par le ministère, et actuellement discuté à la Chambre. En matière sociale, ils préconisent entre autres, la protection du travail, l'assurance obligatoire contre la maladie et l'invalidité et l'extension aux pêcheurs et aux agriculteurs de la loi sur la réparation des accidents du travail, votée il y a quelques années. Enfin en vue de se procurer les ressources nécessaires aux institutions d'assurance ils proposent la révision des tarifs douaniers.

Le père des ouvriers

"L'Osservatore Romano" a publié, à propos du 14e anniversaire de l'encyclique "Rerum Novarum", un article remarquable. En voici quelques extraits relatifs à certaines interprétations évidemment fausses que les socialistes cherchent à prêter au sens de cette encyclique :

... On a indignement abusé de l'auguste parole de Léon XIII : on a abusé lorsque, dans cette magnanime initiative, œuvre grandiose de prévoyance sociale, on n'a voulu considérer qu'un seul côté, celui qui concerne la tutelle et la protection des droits et des intérêts légitimes des classes laborieuses, en passant sous silence leurs devoirs qui y

étaient cependant exposés d'une manière magistrale et en oubliant l'autre part de l'encyclique, non moins sage et important, celui de la préservation des autres classes, contre les périls auxquels elles s'exposent inévitablement, en s'émancipant, dans les rapports sociaux, des règles de la justice et de la charité, préconisées par l'Evangile et enseignées par l'Eglise.

"Aux classes bourgeoises, qui ont eu besoin de plusieurs siècles d'efforts pour s'affermir et qui, à l'heure actuelle, à peine après un siècle de pouvoir, semblent déjà usées et vieilles, parce qu'elles ont abusé de leur succès, la parole vénérée de Léon XIII indiquait, dans cette mémorable encyclique, le péril auquel elles s'exposaient en persévérant dans cette voie : et elle leur montrait comment, non seulement la justice et la charité, mais même l'intérêt social bien entendu devaient les engager à se consacrer de toutes leurs forces à la noble entreprise du relèvement moral et du progrès économique des classes ouvrières.

"Cette pensée et cette volonté de Léon XIII avaient pour objet une œuvre d'harmonie et de concorde sociale, qui devait tendre à l'avantage commun de toutes les classes : le Pontife ne poussait pas un cri de guerre menaçant pour lancer les classes les unes contre les autres, comme on pourrait parfois le croire en entendant le langage de certains interprètes infidèles, pour ne pas dire de certains profanateurs sacrilèges de la pensée et de la parole du Pape.

"Parce que Léon XIII, conscient des besoins et des périls de son époque, a cru devoir rappeler aux classes plus élevées leurs devoirs envers les classes plus humbles, envers les ouvriers des champs et des usines, il a été célébré et acclamé comme le "Père des ouvriers." Mais à ce titre, par lui-même si juste et si mérité, quelques-uns ont voulu donner une signification absolument erronée et offensante pour le Souverain Pontife lui-même.

"Comme si le Pape n'était pas le Père commun de tous les fidèles, sans distinction de classe ! Ou comme si la défense et la protection des humbles et des opprimés étaient une nouveauté pour l'Eglise et pour la Papauté, et comme si l'encyclique "Rerum novarum" devait être le signal (ainsi qu'on l'a dit malheureusement) "d'une phase nouvelle dans la vie de l'Eglise catholique."

"Le Pape est le père de tous les fidèles, de même que l'Eglise est leur mère très tendre, fournissant une aide puissante et une assistance miséricordieuse dans les misères et les maux matériels et moraux de tous les âges.

Ca et là

L'ART DE LA RECLAME JAPONAISE

Les Japonais sont certainement plus avancés que nous dans l'art de la réclame, qu'on en juge par ces quelques exemples :

— Nos marchandises sont expédiées avec la rapidité d'un boulet de canon...

— Notre merveilleux papier est aussi solide et aussi dur que la peau d'un éléphant.

— Nos paquets sont emballés avec les soins délicats qu'un nouveau marié a pour sa jeune et charmante épouse.

— Tout ce que nous imprimons est plus clair que le cristal de roche ; les textes que nous choisissons aussi délicieux et charmants que le chant d'une jeune fille de vingt ans.

— Nos descentes de lit modernes égalent en souplesse la chair d'un nouveau né.

— Achetez notre vin, vous ne vous en repentirez pas, car il réjouit le cœur comme le baiser d'une mère.

— Entrez dans nos magasins, vous y serez bien accueillis, nos employés sont aussi aimables qu'un père cherchant à marier une de ses filles sans dot. De plus vous serez toujours reçu comme si vous étiez un rayon de soleil venant après une maussade journée de pluie..... etc., etc.

LES RAYONS X INTERDITS AUX PROFANES

La radiographie et la radiothérapie, c'est-à-dire les procédés de diagnostic et de traitement basés sur l'emploi des rayons X, ont donné lieu à divers abus, dont s'est ému le corps médical.

Déjà, en Allemagne, la même question a été récemment agitée et elle a eu son écho à la tribune de l'Académie de médecine de Paris, où le professeur Debave, doyen de la Faculté, est venu demander qu'on interdise à toute personne, autre que les médecins et chirurgiens, l'usage des rayons X pour diagnostiquer ou traiter une affection quelconque.

L'Académie a fait un accueil très favorable à cette proposition et a nommé séance tenante une commission spéciale chargée d'élaborer un projet de règlement aux termes duquel l'emploi des rayons X et autres radiations similaires par des personnes non qualifiées sera considéré comme un "exercice illégal de la médecine".

A Marie

Nous empruntons à la "Revue" Augustinienne les quelques beaux vers suivants dédiés à Marie par des poètes chez qui l'on s'étonne de rencontrer de si hautes et de si nobles pensées. C'est que l'âme a quelquefois de saints retours à Dieu. C'est aussi que Marie attire les cœurs même impies.

Voici d'abord le fameux sonnet d'Henri Rochefort, couronné aux Jeux floraux de 1855. Indépendamment de la considération de sa valeur intrinsèque, qui est loin d'être médiocre, la destinée que l'âme a quelquefois de saints retours à Dieu, C'est aussi que Marie attire les cœurs même impies.

SONNET A MARIE

Tout que n'osa frapper le premier anathème,
 Tout qui naquis dans l'ombre et nous fis
 Plus reine par ton cœur que par ton diadème,
 Mère avec l'innocence et vierge avec l'amour ;
 Je t'implore là-haut, comme ici-bas je t'aime,
 Car tu conquis ta place au céleste séjour ;
 Car le sang de ton Fils fut ton divin baptême,
 Et tu pleuras assez pour régner à ton tour.

Ta voilà maintenant près du Dieu de lumière ;
 Le genre humain courbé t'invoque la première ;
 Ton sceptre est de rayons, ta couronne est de fleurs ;
 Tout s'incline à ton nom, tout s'élève à ta flamme ;
 Tout chante, ô Marie ! Et pourtant quelle femme,
 Mère au prix de ta gloire, eût bravé tes douleurs ?

Les vers suivants sont d'Alphonse Daudet. L'on y remarque cette sensibilité fine et légère, mêlée d'un peu de piosité, qui distingue le talent du romancier-poète.

LA VIERGE A LA CRECHE

Tous ses lèvres blanches fraîchement cousses,
 La Vierge berçait son enfant Jésus.
 Lui gazouillait comme un nid de mésanges,
 Elle le berçait et chantait tout bas
 Ce que nous chantons à nos petits anges.
 Mais l'Enfant Jésus ne s'endormait pas.
 "Doux Jésus, lui dit la Mère en tremblant,
 Dormez, mon agneau, mon bel agneau blanc,
 Dormez, il est temps, la lampe est éteinte,
 Votre front est rouge et vos membres las ;
 Dormez, mon amour, et dormez sans crainte !"
 Mais l'Enfant Jésus ne s'endormait pas.
 "Il fait froid, le vent souffle, point de feu !"
 Dormez, c'est la nuit, la nuit du bon Dieu,
 La nuit du repos des chastes épouses,
 Vite, ami, cachons nos yeux sous nos draps ;
 Les étoiles d'or en seraient jalouses."
 Mais l'Enfant Jésus ne s'endormait pas.
 "Si quelques instants vous vous endormiez,
 Les songes viendraient en vol de ramiers,
 Ils feraient leurs nids sous vos deux paupières ;
 Ils viendraient, dormez, mon Jésus !"
 (Hélas !)
 Rebelle à ses chants, sourd à ses prières
 Le Petit Jésus ne s'endormait pas.
 Et Marie alors, le regard voilé,
 Penche sur son Fils son front désolé ;
 "Vous ne dormez pas, votre mère pleure !"
 (re !)
 Votre mère pleure, ô mon bel ami !"
 Sur les larmes coulaient de ses yeux. Sur l'heure,
 Le Petit Jésus s'était endormi.

M. de Hérédia est redevable à la Vierge de son sonnet le plus chrétien. La critique officielle l'a moins prisé que d'autres de facture plus industrielle et de sonorité plus aiguë. Il n'en a pas moins sa valeur :

MARIS STELLA

Sous les coiffes de lin, toutes, croissant
 leurs bras
 Vêtus de laine rude ou de mince percale,
 Les femmes, à genoux sur le roc de la mer,
 Regardent l'océan blanchir l'île de Batz.
 Les hommes, pères, fils, maris, amants,
 là-bas,
 Avec ceux de Paimpol, d'Audierne et de Cancale,
 Vers le Nord sont partis pour la lointaine escale,
 Que de hardis pêcheurs qui ne reviennent
 (dront pas !)
 Par-dessus la rumeur de la mer et des côtes,
 Le chant plaintif s'élève, invoquant à voix haute
 L'étoile sainte, espoir des marins en péril ;
 Et l'Angelus, courbant tous ces fronts noirs de hâle,
 Des clochers de Roscoff à ceux de Sybilis,
 S'envole, tinte et meurt dans le ciel
 (rose et pâle.

Terminons par quelques strophes de Verlaine :

Je ne veux aimer que ma Mère Marie...
 Et comme j'étais faible et bien méchant
 (encore,
 Aux mains lâches, les yeux éblouis des chemins,
 Elle baissa mes yeux et me joignit les mains,
 Et m'enseigna les mots par lesquels on adore.

C'est par Elle que j'ai voulu de ces charmes,
 C'est pour elle que j'ai mon cœur dans les Cinq Plaies ;
 Et tous ces bons efforts vers les croix
 (et les claies,
 Comme je l'invoquais, Elle en ceignit mes reins.

Je ne veux plus penser qu'à ma Mère (Marie,
 Siège de la sagesse et source des par-dons,
 Mère de France aussi de qui nous attendons
 (dons
 Inébranlablement l'honneur de la patrie.

Marie Immaculée, amour essentiel,
 Logique de la foi cordiale et vivace ;
 En vous aimant, qu'est-il de bon que je ne fasse,
 En vous aimant du seul amour, Porte (du ciel.

Comment cela se fit ?

Vous aussi, vous témoignez le désir de savoir "comment cela se fit." Je puis vous le dire en quelques mots. Cela se fit bien simplement : je ne valais pas la peine d'un miracle.

J'avais eu une carrière assez brillante, j'étais regardé comme un homme honnête et heureux. Beaucoup de gens me faisaient l'honneur de m'estimer et je me connaissais jusqu'à des envieux.

Il m'arriva une fois d'être accroché à l'improviste par la roue d'une charrette de finances qui emportait de l'argent volé. Je ne tombai pas de bien haut, mais je tombai.

Sitôt à terre, moi qui croyais avoir tant d'amis, je me vis tout à coup seul au milieu du troupeau d'êtres faibles et chers qui vit par moi. Et il se trouva que je ne savais même pas être pauvre, car je souhaitai la mort.

Il me restait bien ce que certains ont appelé parfois mon "talent." Oh ! la triste chose ! La veille mon talent avait en effet son prix, mais le lendemain, quand je voulus l'échanger contre du pain, les gens qui achètent le talent pour le revendre me fermèrent leur porte.

Excepté... je remercie de tout mon cœur.

Peut-être n'avais-je plus de talent ; peut-être que je n'en avais jamais eu. Les marchands doivent s'y connaître.

Je continuai de travailler, mais si peu et si mal ! Un jour, sous ma misérable page commencée, je vis le désespoir blotti. Il me guettait. J'eus peur. J'appelai Dieu.

Dieu ne vint pas ; il était là. Je l'entendis me répondre au plus profond de moi : je le sentis palpiter dans les entrailles de ma conscience, et j'eus ma première larme, douce à mes yeux, comme autrefois la caresse matinale de ma mère qui m'éveillait petit enfant dans mon berceau.

Le lendemain, j'allai causer avec un homme excellent qui sait beaucoup, qui ne s'en targue point et qui m'aime. Il a l'âge d'être mon fils, je l'appelai mon père. Il m'enseigna, sans faire semblant de rien, des choses toutes grandes et toutes simples que je croyais connaître ; seulement, à mesure qu'elles passaient de son cœur dans le mien, des voiles se détachaient à l'intérieur de moi et tombaient, si bien que je pus lui montrer à nu le fond d'une pauvre âme, et, par sa bouche, notre Père qui est dans le ciel me pardonna.

Le lendemain encore, c'était Noël. Ma femme et ma fille me conduisirent, tremblant que j'étais et le cœur bien serré, dans le sanctuaire où repose la dépouille mortelle des plus récents martyrs de notre temps qui aura d'autres martyrs. Je pris place à la Sainte Table et je fis ma seconde communion, quarante-sept ans après la première.

Ainsi se renouèrent les deux extrémités de ma vie, par-dessus l'abîme d'un demi-siècle perdu. Que Dieu soit ardemment béni dans la grandeur de ses miséricordes ! Je ne relevai fort. Avec l'aide de Jésus-Christ, je vivrai et je mourrai dans cette force.

Au retour, le bon sourire des petits nous attendait à la maison. Ce fut une fête ; on me dévora de baisers.

Et depuis lors notre gaieté est revenue.

Au temps des vacances, il est chez nous une heure charmante. Nous sommes dix. Chaque soir, les huit enfants s'agenouillent autour de la mère, et moi, sous le crucifix, je récite la prière qui est aux premières pages du catéchisme. Leurs voix inégales me répondent ; quelques-unes déjà mâles, et

d'autres si douces ! Il y a le soldat de demain, le marin de l'année prochaine, la blonde tête hérissée de soie qui sera de l'Ecole polytechnique dans six ans, et le gros ange lourdaud qui plaidera dans douze ; il y a celle qui travaille déjà pour vivre et qui ne savait pas hier que ses études lui serviraient, l'aînée des trois autres qui travailleront aussi, qui le savent et qui en sont fières. Que Dieu les bénisse tous et toutes, ce sont de chers enfants, ils ont bon cœur.

Autrefois, leur meilleure récompense était de donner. Entre les joies que l'argent procure, c'est celle-là qu'ils regrettent. Madeleine, qui a sept ans, s'égarait parfois jusqu'à me dire :

— Le bon Dieu devrait nous rendre au moins un peu de quoi donner...

Vous jugez si je la grande ! Hier pourtant, je l'ai trouvée gaillarde et toute consolée d'une découverte qu'elle a faite. Elle a grimpé le long de moi pour me dire en triomphe :

— Tu ne sais pas ? Ça vaut mille francs quand on n'a que dix sous et qu'on les donne...

Elle a justement dix sous ; c'est donc mille francs pour "sa pauvre"...

Je ne me souviens pas que nous nous soyons jamais tant aimés. Ils ne seront pas riches, cela paraît certain ; mais s'ils étaient condamnés tout à fait, la providence de Dieu qui nous voit me laisserait-elle encore sourire ?...

PAUL FEVAL.

Un gouvernement du peuple par le peuple

La plupart des cantons de la Suisse allemande ont conservé, dans tout leur pittoresque, certaines coutumes qui nous rejettent en plein moyen âge, et qui nous permettent d'apprécier ce qu'est vraiment le gouvernement du peuple par le peuple. De ce nombre sont les *landsgemeinden* (assemblées de canton) où tous les électeurs d'un même canton discutent chaque année les grands intérêts qui leur sont communs.

Ces assemblées ont été tenues presque partout il y a quelques jours.

A Schwyz, le peuple a nommé les juges de la Cour suprême et voté une loi sur l'impôt et sur les traitements ; dans le canton d'Unterwalden, il a élu un préfet, un conseiller aux Etats, un chancelier d'Etat, et voté une loi sur les auberges ; dans celui d'Appenzell, il a confirmé les conseillers d'Etat en fonctions, repoussé la révision de la Constitution du canton, nommé le président du tribunal cantonal, etc.

On lira avec intérêt les détails qui suivent, et qui se reproduisent à peu près les mêmes partout, sur le côté extérieur de cette réunion, dans le canton d'Appenzell.

Ce canton, à la suite des guerres de religion de 1597, s'est divisé en deux demi-cantons, celui des Rhodes-Extérieures, ayant environ 55,000 habitants, presque exclusivement protestants, et celui des Rhodes-Intérieures, n'ayant que 15,000 habitants, entièrement catholiques. Tous deux ont eu leur *landsgemeind*, le premier à Hundwyl, le second à Appenzell même.

La foule des citoyens qui se dirigent vers Hundwyl est intéressante à contempler. Chaque électeur est porteur d'une épée, "emblème de l'honneur et du droit", me dit l'un d'eux. Les uns ont l'épée pendue à un ceinturon, auquel est, souvent, prosaïquement attaché avec des ficelles, un volumineux riflard ; le plus grand nombre tiennent leur épée à la main, elle sert même de crosse à plusieurs. La variété en est grande ; elle révèle les goûts, la position de fortune ou l'ancienneté de famille de son propriétaire.

L'assistance à la *Landsgemeind* est obligatoire pour tous les citoyens ayant moins de 60 ans : une amende de 10 francs punit les défaillants. Le contrôle se fait dans les villages par une brigade de pompiers chargée de la garde du feu et de la police pendant l'exode des hommes valides. Le devoir électoral n'est pas une sinécure, car bien des citoyens ont jusqu'à 5 heures de voyage en voiture pour se rendre à Hundwyl.

L'emplacement où se tient l'assemblée est un vaste rectangle fortement incliné en amphithéâtre, au centre du village, entouré de maisons. L'église contribue à donner à cet emplacement, couvert d'une foule compacte de 10,000 à 12,000 hommes, un aspect imposant. Précédés des tambours en costumes moyen âge, de deux hérauts d'armes armés de lances, et des huissiers, arrivent les membres du gouvernement en habits noirs et chapeaux de soie. Ils prennent place sur l'estrade. A ce moment, toutes les têtes se découvrent spontanément.

Pendant le discours du landamman, une belle figure de vieillard, il se fait un silence absolu ; malgré le soleil qui darde et qui fait reluire les têtes chauves de

plus du cinquième de l'assistance, personne ne songe à se couvrir. Ce discours éloquent, prononcé d'une voix puissante, ne donne lieu à aucun applaudissement. Une fois achevé, on voit tous ces hommes mettre leur chapeau devant la figure et faire une courte prière.

Ensuite, un huissier énonce successivement les élections et votations sur lesquelles la *Landsgemeind* doit se prononcer. Chacun lève la main ; elles sont généralement unanimes.

Les votes finis, le landamman lit une formule de serment et, de nouveau, toute la foule lève la main — les trois doigts — au ciel pour prêter le serment de fidélité à la constitution et aux lois. Une heure suffit pour tous ces votes. Le plus religieux silence est observé.

Quelques soldats et trois gendarmes font la police, c'est-à-dire se promènent pour voir si tous les électeurs ont bien leur épée ; pas de barrière pour séparer la masse des votants du cercle de curieux, peu nombreux du reste, qui l'entoure.

En résumé, c'est un sentiment de respectueuse émotion et de légitime envie que l'on ressent à la vue de ces *Landsgemeinden*, d'où la fraude est exclue, où l'intrigue n'est pas connue, où chacun remplit son devoir civique avec la dignité la plus parfaite.

Voilà, on peut le dire, un gouvernement du peuple par le peuple

19e Pèlerinage du Sacré-Cœur à Sainte-Anne de Beaupre

Les 27 et 28 juin courant, aura lieu le dix-neuvième pèlerinage annuel du Sacré-Cœur à Sainte-Anne de Beaupre, sous la direction du Rév. P. F. M. Roberge, C. S. V., supérieur du Séminaire de Joliette, et sous le haut patronage de Mgr. J. A. Archambault, évêque de Joliette.

Il y aura trois trains spéciaux :

Le premier train partira de Montréal (gare Vigier) à 7 h. 30 a. m., et arrêtera à toutes les gares jusqu'à Maskinongé inclusivement.

Le deuxième train partira de Saint-Gabriel à 8 hrs a. m. et arrêtera à Saint-Cléophas, à Saint-Félix et à Sainte-Emélie.

Le troisième train partira de Joliette (gare du C. P. R.) à 9 hrs a. m., et se rendra directement à Québec et de là à Sainte-Anne.

Les prix de passage, aller et retour, sont de \$2.50 pour les adultes, \$1.25 pour les enfants de 5 à 12 ans.

RENSEIGNEMENTS

1o Les billets du pèlerinage sont bons sur tous les trains de Sainte-Anne à Québec.

2o Les pèlerins trouveront à bord des trains, des objets de piété et des rafraîchissements

3o On est prié de se confesser avant le départ.

4o Pendant le pèlerinage, on évitera avec soin toute dissipation qui nuirait à la piété et aux faveurs du ciel.

5o Comme souvenir, on offrira au Sacré-Cœur un cœur en vermeil ; les pèlerins sont priés de donner 5 cents, et leurs noms y seront inscrits.

6o Ceux qui reçoivent quelque faveur insigne, sont priés d'en informer le Rév. Père Directeur des pèlerinages, en signalant les principales circonstances du fait.

La presse mondiale et la paix

Toute la presse des grandes nations commente la défaite de la flotte russe et exprime l'avis que la Russie doit demander la paix.

LA PRESSE ANGLAISE

Du "Times" :
 Le Tsar va-t-il continuer la lutte ? Ce serait risquer la situation de son pays aussi bien en Europe qu'en Orient.

Du "Daily News" :

Nous ne serions pas surpris qu'il survienne un accord entre les Etats-Unis et le Japon, aux termes duquel la doctrine de Monroe serait appliquée au Pacifique, en vue de mettre fin à la concurrence navale. Le Grande-Bretagne pourrait être tierce partie dans cet accord.

Du "Daily Chronicle" :

Le devoir des hommes d'Etat des nations amies et alliées est maintenant de guetter le plus léger indice de nature à faire penser que leurs bons offices seraient acceptés pour terminer le massacre et restaurer la paix du monde.

Le "Morning Post" dit :

Si la Russie continue la guerre et oblige ainsi le Japon à infliger une autre défaite écrasante à son armée, le Japon pourra alors demander à la Russie de se retirer à l'ouest du lac Baïkal.

Du "Standard" :

L'amiral Rodjestvensky obtiendra la sympathie que le monde ne marchandera pas aux braves qui ont échoué dans une tâche impossible ; mais que penser de leurs pays ! La Russie a perdu sa prééminence, en Extrême-Orient, sur terre

comme sur mer. Continuer la guerre après ce désastre serait une criminelle folie.

LA PRESSE ALLEMANDE

L'opinion unanimement exprimée ici est que la Russie doit absolument conclure la paix. Sur la croyance où l'on est que la paix se fera, le mouvement à la Bourse a été très actif.

LA PRESSE BELGE

Appréciant la bataille de Tsou-Shima, "l'Indépendance Belge" dit :

La puissance russe en Extrême-Orient a été à jamais brisée. Il faut espérer que Nicolas II comprendra enfin la leçon qui se dégage de cet événement, qu'il se libérera complètement des suggestions mauvaises de son entourage, et qu'il imposera l'idée de paix à ceux qui ont provoqué la guerre et qui, depuis un an s'obstinent de sacrifier inutilement les forces vives du peuple russe. Pour le peuple russe lui-même, l'honneur est sauf, puisque des milliers de braves gens ont su mourir face à l'ennemi pour une cause qui n'était pas même celle de la patrie.

LA PRESSE AMERICAINE

Le "Sun" estime que nulle part ailleurs la première démarche tendant à la paix ne viendrait mieux à propos.

Le "New-York-Times" voudrait que le Japon renoncât à l'indemnité et que la Russie acceptât les autres demandes japonaises et conclût la paix "sur la base des faits accomplis, incontestables et irrévocables de la situation."

La "Tribune" croit que la Russie peut refuser de se considérer comme vaincue sur la terre, Vladivostok étant intact et un demi-million d'hommes étant campés au sud de Kharbine.

LA PRESSE AUTRICHIENNE

Le "Fremdenblatt" écrit :

Une grande catastrophe a frappé une nation voisine amie. Un certain temps s'écoulera probablement encore avant la conclusion de la paix, car les Japonais pensent aujourd'hui moins à la paix qu'aux réjouissances.

Le "News Tagblatt" dit que même si le navire-amiral portant l'amiral Rodjestvensky parvient à Vladivostok avec les navires échappés, la Russie a cessé de jouer un rôle comme puissance navale.

"L'extrablatt" exprime l'avis que la guerre est perdue pour la Russie.

Le "Zeit" juge que ce serait folie pour la Russie de continuer une guerre dont elle n'a plus rien à attendre.

La "Wiener Allgemeine Zeitung" dit que la Russie a perdu sa dernière chance de faire tourner la guerre à son avantage.

La "Deutsche Zeitung" croit que la conclusion de la paix est prochaine.

LA PRESSE RUSSE

Les journaux russes jugent unanimement que la perte de la domination de la mer, que l'amiral Rodjestvensky est allé disputer à la flotte japonaise, devait rendre impossible, aussi bien pour la Russie que pour le Japon, la continuation de la guerre avec des chances de succès, et que la bataille de Tsou-Shima constitue donc une partie décisive.

Au Japon

Le baron Komura, ministre des affaires étrangères ; le baron Sohe, ministre des finances, et le baron Shibusawa ont prononcé des discours, récemment, devant la Chambre de compensation. Le baron Komura a dit que les capacités financières du Japon ont grandement surpris l'univers. Le ministre est heureux de ce que le Japon montre de telles capacités financières et productives en même temps que sa force sur les champs de bataille.

La guerre durera longtemps, mais il a pleinement confiance dans l'élément commercial pour aider à la mener à bonne fin. Il espère que des perspectives plus grandes encore s'ouvriront devant le pays et que l'élément commercial sera heureux de faire tout son possible pour développer et étendre ses relations. L'orateur espère l'introduction des capitaux étrangers et conseille à ses auditeurs de faciliter cette introduction, en inspirant la confiance aux capitalistes étrangers.

Le baron Sohe, à son tour, a remercié les commerçants et les financiers pour le grand concours qu'ils ont donné en fournissant des fonds pour la guerre.

Le baron Shibusawa a dit que le commerce et les capacités productives du Japon se sont accrues, en dépit de la guerre.

L'instruction obligatoire en Allemagne

Certain journal de Montréal, il y a quelques jours, ayant insinué que l'instruction obligatoire, en Allemagne, donnait de bons résultats, que tous, catholiques aussi bien que protestants, en étaient satisfaits, nous croyons de notre devoir de prouver que tel n'est point le cas.

En effet, le Père Godst, dans son excellent ouvrage: "Les droits en matière d'éducation", dit:

"Le pays où domine le plus la contrainte scolaire et le monopole de l'éducation gouvernementale est sans contredit l'Allemagne. Or, nulle part le système scolaire officiel n'a été plus vivement attaqué que dans ce pays....."

"Comme toujours, c'est la vaillante Compagnie de Jésus qui est à l'avant-garde; ses sujets manient l'arme de la logique d'une manière invincible, et... le gouvernement ne se défend même pas."

"Dans leurs ouvrages de philosophie, écrits en latin, les Pères V. Cathrein (1), Th. Meyer (2), et Costa-Rossetti (3) prononcent que la contrainte scolaire prussienne répugne au droit national et à la liberté de conscience. Dans une brochure allemande contre le monopole prussien, le P. Von Hammerstein établit que cette institution est contre nature, il prouve que l'idée de l'école officielle moderne, est quelque chose de "non pratique, d'injuste, d'antichrétien et d'immoral". Dans une autre brochure contre la contrainte scolaire, le savant auteur en demande l'abolition au nom de la religion et des mœurs, au nom du bien social, au nom du bonheur des familles et des individus."

"Avant lui, le Père Florian Riess avait attaqué la même domination tyrannique, prenant surtout pour arme l'encyclique de Pie IX du 8 décembre 1864."

"D'autres vaillants lutteurs ont pris place à côté de ces invincibles Jésuites. L'abbé et docteur Frédéric Knecht s'est surtout distingué par ses deux admirables brochures: "L'éducation officielle est à rejeter en principe", et "L'éducation officielle est corrompue dans ses conséquences". Avant lui, Joseph Lukas avait attaqué la contrainte scolaire au cri de: "C'est une tyrannie moderne"; plus tard, le Dr Joseph Keller de dénoncer cette contrainte comme dangereuse pour l'Etat lui-même; A. Franz réclame l'abolition de la loi de contrainte de 1878, etc."

"Et l'Etat se tait, méprisant sans doute tous ces écrits comme de faibles gouttes d'eau qui tombent sur le roc de l'enseignement officiel. Mais, *gutta cavat lapidem, non vi, sed sæpe cadendo*; et en fait de rocs il n'y a d'éternel que celui de l'Eglise....."

"On nous objecte l'autorité de Mgr Von Ketteler comme étant favorable à l'instruction obligatoire. En effet, cet éminent prélat écrit dans son ouvrage *Liberté, Autorité, Eglise* (Trad. Bélet, p. 201): "Bien qu'un grand nombre d'esprits croient que l'Etat n'a pas le droit de rendre l'instruction obligatoire, il nous est impossible de partager leur sentiment. Nous pensons que l'Etat a le droit, en vertu même de sa mission, d'exiger de ses sujets une certaine somme, si faible soit-elle, de connaissances élémentaires et de forcer les parents qui ne peuvent et ne veulent pas procurer par d'autres moyens cette éducation à leurs enfants, à profiter de l'école publique, supposé, bien entendu, qu'elle soit en harmonie avec les convictions religieuses et avec la conscience du chef de famille." Mais, si elle n'est pas? Et puis, sur quelle base se fonde ce droit de l'Etat? L'évêque de Mayence ne le dit pas: il se trompe en le faisant découler de la mission même de l'Etat. Sa doctrine est plus saine quand il dit, en blâmant le monopole: "Avec ce système, ce ne sont plus les parents qui dirigent l'éducation de leurs enfants; l'éducation est l'unique affaire des instituteurs, qui, en cela, n'ont pas à se souvenir de la volonté des parents" (p. 195)". Encore, quand il affirme que "ce système, c'est l'absolutisme sous sa forme la plus hideuse et la plus funeste." (p. 196.)

(1) *Ethica*. No 578-582.
(2) *Inst. juris. nat.* t. II, No 600.
(3) *Philos. moral* p. 736.

PENSEES DIVERSES

Les riches ont encore plus besoin de l'aumône de la vérité que les pauvres de l'aumône de la charité.

Saint FRANÇOIS DE SALES.
La foi est un acte de vertu, par conséquent un acte de volonté. Il faut vouloir un jour, il faut donner son âme et alors Dieu donne la plénitude de la lumière.

OZANAM.

10...

Notes critiques

UN SIGNE DE PROSPERITE

Le *Canada* du 13 juin, pour prouver que le village de l'Annonciation est prospère, disait:

"Sa population est de 200 familles. Il y a une église, un convent, plusieurs écoles, 5 hôtels, 5 magasins, 2 forges, 4 scieries et une manufacture."

Un village de 200 familles qui a 5 hôtels promet certes beaucoup pour l'avenir! Nous croyons bien que M. le curé Corbeil n'estime pas si haut que le *Canada* le fait d'avoir dans sa paroisse cinq hôtels qui doivent sans doute causer beaucoup d'ennuis à son zèle tout apostolique.

Mais d'un journal qui met les hôtels parmi les signes de prospérité d'un village, que devons-nous penser?

L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE EN ITALIE

L'instruction est obligatoire en Italie. Les illettrés sont aussi en très grand nombre — au moins la moitié de la population sur beaucoup de points. M. Bianchi, le ministre de l'instruction publique, voudrait diminuer ce nombre. A cet effet, il a publié récemment une circulaire établissant la perfection scolaire.

Il s'agirait d'obliger les administrations communales, urbaines et rurales, à donner la nourriture du corps aux enfants des parents nécessiteux, en même temps que l'Etat leur fait distribuer tant bien que mal, par des maîtres qu'il forme et qu'il impose d'autorité, le pain de l'esprit. Si le premier pain est aussi mauvais pour les corps que le second l'est pour les âmes, il y aura lieu de plaindre à tous égards ces pauvres enfants deux fois empoisonnés.

LE MILLIARD DES CONGREGATIONS FRANÇAISES

L'administration française vient d'arrêter les comptes de la liquidation de la congrégation des Sœurs de Saint-Marcoul à Reims, France.

L'actif a produit \$53; le passif \$75. D'où une insuffisance d'actif de \$22 qui demeure à la charge des contribuables.

Les frais d'insertion du jugement nommant le liquidateur se sont élevés à \$13 et ont absorbé, à eux seuls, le quart de l'actif!!

Ce n'est pas encore avec les biens de cette petite congrégation que la République française alimentera la fameuse caisse des retraites ouvrières.

Nous rappellerons que la liquidation de la congrégation des Sœurs de l'Adoration de Jésus-Hostie, de Lyon, s'est traduite par un déficit de \$700, et celle de la congrégation du grand ordre des Dominicains d'Oullins par un déficit de \$300,00.

Ces déficits sont imputés sur le crédit des frais de justice. Autrement dit, pour expulser et voler de malheureux congréganistes qui ne faisaient de mal à personne, les contribuables doivent payer des frais énormes au seul avantage des hommes de loi.

N'est-ce pas pour l'Etat le cas de méditer la maxime:

"Bien mal acquis ne profite jamais."

Mais les sectaires au pouvoir sont-ils capables de réfléchir?

Parlons du Drapeau

Tous ceux qui s'évertuent à crier: ayons notre drapeau national, un drapeau qui soit celui du peuple canadien, et qui, en même temps, veulent qu'on adopte le drapeau tricolore de la France, ne sont pas logiques et disent une fameuse sottise. Nous prétendons bien être une nation distincte de la nation française, vivante de notre vie propre sur les bords du Saint-Laurent, une nation qui n'a de commun avec la France que son origine. Or, le drapeau tricolore est le drapeau de la France et en l'adoptant pour le nôtre, nous prenons pour drapeau national celui d'une autre nation tout comme si nous prenions le drapeau de la Suède ou de la Belgique.

Donc nous ne sommes pas logiques en adoptant le tricolore tout en voulant rester une nation distincte de notre pays d'origine. Que dans nos jours de fête on fasse flotter le drapeau français à côté du drapeau anglais et à côté du nôtre, soit! mais nous ne comprendrons jamais qu'on veuille le faire nôtre. Et nous le répétons, ce serait une fameuse sottise que de le vouloir.

Puisque nous sommes aujourd'hui un peuple qui a son existence à part, ayons donc le bon sens d'avoir un drapeau national à nous. Imitons en ceci le peuple irlandais qui, tout en demeurant

loyal à l'Angleterre, garde son drapeau vert qui lui rappelle sa nationalité.

Au fond, ce qui gêne le plus les promoteurs du tricolore, c'est le Sacré-Cœur apposé au drapeau Carillon. Qu'à la place de cet emblème on mette n'importe quoi, ils seront prêts à accepter le drapeau. Ils ne voudraient pas du tricolore si, sur la lisière blanche, on y mettait un Sacré-Cœur, comme de bons catholiques viennent de le faire en France.

Dernièrement, je conversais, à Montréal, avec un monsieur opposé à l'application du Sacré-Cœur sur un drapeau national, parce qu'il redoutait de le voir insulté et profané dans certaines fêtes civiles. Ces objections-là ne tiennent plus aujourd'hui, car s'il fallait retrancher du monde toutes les bonnes choses dont on abuse, il faudrait abolir tous les sacrements de la sainte Eglise, en commençant par la sainte Eucharistie que tant d'impies profanent tous les jours. Cette peur des abus est une peur bleue, qui va priver tout un peuple chrétien de l'avantage de se mettre à l'ombre protectrice du drapeau Carillon Sacré-Cœur, admiré à l'étranger et même en France.

Les ennemis de notre drapeau national qui tiennent au tricolore jouent leur dernière carte; ne nous laissons pas tromper par leur faux raisonnement; l'esprit qui les anime n'est pas l'amour pur de la patrie. Ils voient dans le tricolore l'esprit de la France actuelle, qui n'est pas notre France à nous, parce qu'elle n'est plus chrétienne. Nous prions tous ceux qui seraient encore de bonne foi, en demandant le drapeau tricolore, de bien regarder autour d'eux pour voir quels sont ceux qui leur tiennent compagnie, et ils rougiront d'y voir les hommes qui cherchent à propager dans notre Canada les principes qui achèvent de tuer la belle nation française.

Pie X et le R. P. Riblier

Nous avons raconté comment le R. P. Riblier, directeur des Rédemptoristes des Sables-d'Olonne, France, fut emprisonné, puis libéré, grâce à une souscription populaire qui fit lever la contrainte par corps.

A la suite de sa libération, le vaillant religieux se rendit à Rome.

On communique à la "Libre Parole" une lettre dans laquelle le Père Riblier relate son audience avec le Souverain Pontife.

Elle est pleine d'enseignements touchant la résistance aux lois qui oppressent les catholiques. A ce point de vue, nous croyons utile d'en citer les extraits les plus saillants:

"Après avoir rappelé nos procès, je lui dis: Très-Saint-Père, j'ai refusé de payer nos amendes et, pour ce fait, j'ai passé six jours en prison cellulaire, après quoi, malgré mes protestations, la ville par une souscription populaire a payé ma rançon. Je suis, vous le voyez un grand criminel."

"Ce n'est pas seulement six jours qu'il eût fallu rester en prison, s'écrie le Pape, mais trois ans! "tre ans"! Je comprends très bien les nobles intentions des catholiques, qui vous ont racheté malgré vous, mais il eût mieux valu qu'on vous laissât en prison."

Et le vaillant Pontife me parle avec animation de la résistance générale que les religieux, les religieuses et le clergé eussent bien fait d'opposer aux iniques vexations de leurs persécuteurs.

— Malheureusement, ajoute le Pape, en France, les esprits sont divisés. Les uns disent qu'il faut aller à droite, les autres à gauche; ceux-ci préconisent tel plan, ceux-là tel autre, et pourtant il n'y a qu'un chemin à suivre pour remporter la victoire.

Et Pie X prononce un mot qui est tout le contraire de la soumission à outrance.

— Vous approuvez donc, Très-Saint-Père, ce que nous avons fait aux Sables?

— Oui, oui, je l'approuve de grand cœur et il faut continuer."

Plus loin, comme le Saint-Père affirme sa conviction que le salut est certain pour les catholiques dans un avenir plus ou moins rapproché, le Père Riblier ajoute:

"Ces paroles du Souverain Pontife, sorties d'un cœur débordant de surnaturelle espérance, sont prononcées avec un accent de profonde conviction, sur le ton de la plus invincible énergie. Je sentais, en les écoutant avec transport, que Pie X est plus que jamais décidé à soutenir courageusement la lutte et que la persécution le trouvera debout, armé, vaillant, prêt à commander la résistance sur toute la ligne. Jusqu'à la bataille a été perdue, mais avec un tel chef on peut en gagner une autre."

CHOSSES ET AUTRES

Le 2 juin courant, S. S. Pie X., glorieusement régnant, est entré dans sa 71e année. — *Dominus conservet eum et vivificet eum et beatum faciat.*

M. l'abbé Gaudiose Lemieux, directeur du collège de Lévis, a été nommé curé de Saint-Jacques de Parisville, Lotbinière.

La *Gazette*, de Montréal, organe conservateur protestant, trouve que nous n'exigeons pas trop en demandant au gouvernement de voter la clause 16 originale du bill d'Autonomie, au lieu de l'amendement Laurier-Fielding.

A la fin de mai dernier a eu lieu, à Rome, un congrès d'évêques slaves, sous la présidence de S. E. le cardinal Séraphin Vannutelli.

Le 5 août 1898, le Saint-Siège a porté un décret pour régler l'usage de la langue vieille-slave dans la liturgie; ce privilège n'était concédé qu'aux seules églises officiant dans ce rite depuis 50 années au moins.

L'application du décret de 1898 a donné lieu à de nombreuses difficultés; sur l'invitation de la S. Congrégation des Rites, les évêques slaves se sont réunis pour rechercher les moyens de résoudre ces difficultés.

Jules Verne aura son monument. L'Académie d'Amiens vient d'ouvrir dans ce but une souscription publique.

Le 13 du courant a eu lieu, à l'Annonciation, comté de Labelle, la bénédiction solennelle d'une cloche. Mgr l'Archevêque d'Ottawa était présent à la fête. Les colonnes de la Macaza et du Nominique étaient venues en foule. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé Corbeil, de l'archevêché d'Ottawa, frère de M. le curé de l'Annonciation. Il y a eu discours par S. G. Mgr Duhamel et les députés Prévost et Bissonnette. L'on a parlé de colonisation, sujet bien digne de l'attention de tout bon fils de la patrie. M. le curé Corbeil a été le principal organisateur de cette fête.

La *Germania* apprend que, conformément à un ordre du Pape, une députation spéciale se rendra de Rome à Berlin pour présenter les félicitations du Souverain Pontife à la cour impériale, à l'occasion du mariage du prince Guillaume.

Franc-maçonnerie et morale

Les révélations de Jean Bidegain, ex-secrétaire du Grand-Orient de France, sont édifiantes à plus d'un titre.

Elles nous permettent d'apprécier le niveau de moralité de l'institution maçonnique. Qu'on en juge:

Le Convent de 1900, c'est-à-dire l'assemblée générale annuelle de la secte, avait entendu un discours du F... Meslier discours de la plus profonde immoralité.

L'orateur préconisait la limitation du nombre d'enfants dans le mariage. Ce frère trois points est l'ami du fameux Robin, le créateur de l'orphelinat qui porte son nom et qui réunit garçons et filles dans une sorte de promiscuité. C'est le système de l'éducation en commun.

L'orphelinat de Cempuis a été stigmatisé en France, et son directeur a été révoqué, après des enquêtes qui ont révélé des faits abominables, dignes des païens de la décadence.

Le Convent de 1900 vota l'insertion du discours du frère Meslier "in extenso" dans son compte-rendu officiel et décida qu'un tirage à part serait fait pour la propagande. C'est incroyable, mais c'est ainsi.

Le Conseil de l'ordre maçonnique, "chargé de pourvoir à l'exécution des décisions de l'assemblée générale", se réunit le 12 novembre 1900, afin de décider les mesures d'exécution de la résolution précédente.

Le frère Blatin, effrayé des conséquences possibles de la résolution du Convent, si elle était connue du monde profane, demande que "non seulement la publication par tirés à part du discours du frère Meslier n'eût pas lieu, mais encore que ce discours fût supprimé du compte-rendu "in extenso", AINSI QUE TOUT CE QUI S'Y RATTACHE OU LE RAPPELLE."

Le Frère Boutey, secrétaire, dit qu'il est impossible d'accepter la proposition du frère Blatin. Il ajoute, cependant, que "pour éviter les attaques qui se produiraient certainement, si ce discours était publié en son intégralité, on pourrait A LA RIGUEUR, d'accord avec son auteur, le revoir et en supprimer certains passages "plus particulièrement significatifs."

Ces passages, plus particulièrement significatifs, n'avaient pas ému l'assemblée générale, et, au contraire, lui

avaient singulièrement plu, puisqu'elle avait voté la publication intégrale dans le bulletin officiel du Grand-Orient et un tirage à part.

"Nos adversaires, répond le frère Blatin, tireraient parti de cette publication (si elle était connue) et lanceraient contre l'Ordre des accusations violentes. Il s'agit de l'intérêt supérieur de la franc-maçonnerie tout entière et, devant cette considération, les questions secondaires doivent disparaître."

Non pas l'immoralité des discours, mais seul le danger que sa publication peut présenter, fait reculer le frère Meslier. Blatin ajoute: "Nous sommes tous d'accord pour reconnaître que la publication par le Grand-Orient d'un travail semblable, est au moins prématurée." Il faut supprimer le discours et tout ce qui s'y rapporte. En ce moment où se fait dans le pays une propagande très active pour la repopulation, ce discours serait très mal interprété."

Ce qui suit, toujours du bon frère Blatin, est bien autrement significatif:

"La Franc-Maçonnerie est une ASSOCIATION DE COMBAT. Nous suivons une direction comme un corps d'armée devant l'ennemi. Le Conseil de l'ordre donne cette direction, il est du pour cela. Il ne peut pas être parlé, en cette circonstance, de droit ou de liberté. Le Conseil a, à sa disposition, les fonds votés par le Convent pour l'impression en brochure du discours du F... Meslier. Il n'y a qu'à dire à ce frère: "transformez votre discours si vous le jugez bon, et faites imprimer vous-même. NOUS PAIERONS LES FRAIS D'IMPRESSION et vous publierez ensuite, à titre personnel, cette brochure de propagande."

Quelle joute casuistique! Nous ferons de la propagande immorale, nous la paierons, mais vous serez responsable.

Et ceci est encore plus étrange. "Nous avons les fonds pour l'impression de la brochure. Donnons-les au F... Meslier qui fera le nécessaire. LE GRAND ORIENT POURRA DIRE ALORS QU'IL IGNORE CE DISCOURS."

C'est la coutume de toutes les loges de mentir. Mais nous en avons ici une nouvelle preuve.

Continuons. Le F... Marcel Huart "a entendu parler du discours du Frère Marlier en termes élogieux dans trois ou quatre Ateliers et, notamment, dans les loges Liberté et la Raison, de Paris."

Ce sont les loges qui exercent sur le gouvernement une influence décisive.

Le frère Meslier déclare "qu'il n'a prononcé son discours que parce qu'il y a été fortement engagé. Sans cela, il serait resté à sa place."

Le frère Sinchalle n'y va pas par quatre chemins. "Il désirerait savoir ce que redoute le frère Blatin. L'accusation d'immoralité?... Mais la Maçonnerie a soutenu Robin, directeur de Cempuis. Lorsqu'on s'est déclaré partisan des principes émis par Robin, on n'a plus de calomnies à redouter au sujet de l'immoralité."

Vlan! Voilà qui est parler net.

Le F... Fontaines, président, met aux voix la proposition de la remise au F... Meslier des fonds mis à la disposition du Conseil de l'ordre pour l'impression en brochure de son discours, afin que ce F... puisse le publier à titre personnel.

ADOPTE A L'UNANIMITE!

Il n'y a pas de société sans respect pour l'autorité.

Or, quand les hommes en viennent à ne plus respecter la première de toutes les autorités, celle de qui toutes les autres découlent, quand ils en arrivent à ne plus tenir aucun compte ni de Dieu, ni de ses lois, ils ne tardent pas à mépriser les autorités inférieures, à violer les lois humaines: la notion du pouvoir et du devoir s'efface, tous les liens sociaux se relâchent; là où Dieu n'a plus d'autel, les rois n'ont plus de trône! Là où les rois n'ont plus de trône, les méchants n'ont plus de frein.

Mgr GAUME.

Drapeaux du Sacré-Cœur

EN VENTE AUX Bureaux de la CROIX

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que nous pouvons maintenant vendre des drapeaux de fabrication canadienne aux prix suivants:

6	pieds long, l'unité	\$ 4.50
7 1/2	" " "	6.75
9	" " "	9.00
15	" " "	18.00

PETITS DRAPEAUX

12 pcs avec hampe en bois de 18 pcs, \$1.00 la douz.
26 pcs avec hampe en bois de 31 pcs, \$2.50.